



SCHWEIZERISCHER BUNDES RAT
 CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
 CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision

Decisione

19 DEC. 1983

2221

DEPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AU CONSEIL FÉDÉRAL

Aide financière de Frs. 6,8 millions à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) pour le financement d'études et de projets de développement rural en RCA, au Tchad, au Cameroun et au Congo

Vu la proposition du DFAE du 11 novembre 1983,
 Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé

Une aide financière comprenant deux volets est accordée à la BDEAC : une contribution non-remboursable de Frs. 800'000 pour le financement d'études de préparation de projets et une ligne de crédit de Frs. 6'000'000 pour le financement de projets de développement rural. Il est proposé d'imputer ces montants au Crédit de programme de Frs. 1'650'000 pour la coopération technique et l'aide financière en faveur des pays en développement (AF du 8 décembre 1980). Les dépenses découlant de cet engagement seront imputées à la rubrique budgétaire 202.493.01.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire

Protokollauszug an:

 ohne / mit Beilage

Nr.	Z.K.	Dep.	Anz.	Akten
X		EDA	6	-
		EDI		
		EJPD		
		EMD		
X		EFD	7	-
X		EVO	7	-
		EVED		
		BK		
X		EFA	2	-
V		Fin Del.	2	-



t. 851-154

Propositions No 161/83

No 162/83



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AU CONSEIL FEDERAL

Distribuée

Berne, le 11 novembre 1983

Fera l'objet d'un communiqué
de presse après la signature
de l'Accord.

Aide financière de Frs. 6,8 millions à la Banque de Développement
des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)

I

La présente proposition concerne l'octroi à la BDEAC d'une aide financière comprenant deux volets : une contribution non remboursable de Frs. 800'000 destinée à alimenter un fonds d'assistance technique et un prêt de Frs. 6 millions à des conditions de faveur pour le financement de projets de développement rural dans les pays membres de la Banque.

II

1. La BDEAC

Cette Banque de développement sous-régionale a été créée en 1975 par les Chefs des Etats membres de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC)^{1/} et le Tchad. Tous ces pays appartiennent à une même zone monétaire, coiffée par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Deux des cinq pays fondateurs de la Banque, la RCA et le Tchad, font partie du groupe des pays les moins avancés (PMA) (revenu par habitant respectivement de 250 et 110 \$). Le Caméroun (560 \$) et le Congo (630 \$) se situent dans le groupe des pays à revenu intermédiaire, tandis que le Gabon est caractérisé par un revenu par habitant élevé (3'280 \$).

La BDEAC a pour but de promouvoir le développement socio-économique des pays membres par la réalisation de projets favorisant l'intégration économique de l'Afrique Centrale ou de projets d'intérêt national qui dépassent le cadre d'intervention normal ou les capacités propres des institutions financières nationales; par ses interventions, elle doit contribuer à réduire les disparités régionales et à désenclaver les Etats (Tchad, RCA) et les zones restées à l'écart des efforts de développement.

^{1/} A savoir le Caméroun, le Gabon, le Congo et la RCA.

Le rapport annexé à la présente proposition présente les principales caractéristiques de la BDEAC, en tant qu'institution de financement du développement :

- origine, but et actionnaires;
- organisation et gestion;
- politique générale de la Banque et modalités d'intervention;
- analyse des opérations et du portefeuille;
- situation financière;
- activités prévisionnelles;
- ressources.

La dernière partie du rapport est consacrée à l'examen de la question : la BDEAC et le développement rural.

Les aspects de cette analyse qu'il convient de souligner particulièrement sont les suivants :

- le capital social de la Banque s'élève aujourd'hui à FCFA 1/ 38,4 milliards, dont FCFA 17,5 milliards constituent le capital souscrit appelé; les actionnaires sont les Etats membres, la BEAC, la France, le Koweit, la BAD et la RFA; à fin mars 1983, les emprunts de la Banque s'élevaient à FCFA 10,58 milliards, dont plus de FCFA 6 milliards sous forme de crédits acheteurs stand by et le solde à titre de lignes de crédit spécifiques; la Banque est actuellement en pourparlers avec la BAD pour une ligne de crédit de FCFA 4 milliards, destinée au financement de petites et moyennes entreprises (PME);
- à fin décembre 1982, la BDEAC avait accordé 22 prêts, pour un montant global de FCFA 8,24 milliards, en quasi-totalité dans les secteurs de l'industrie et des infrastructures; le taux d'intérêt moyen pondéré a avoisiné les 9 %; plus de 70 % des engagements ont été financés sur fonds propres, ce qui traduit la volonté de la Banque de faire d'abord ses preuves avant de chercher à mobiliser de façon plus marquée des ressources extérieures;
- au cours des trois prochains exercices (1983-86), la BDEAC entend développer considérablement ses engagements, en particulier dans le développement rural. De FCFA 8,24 milliards à fin 1982, ils devraient passer à FCFA 36,74 milliards en 1986; environ 30 % de ce montant devraient revenir au développement rural, 30 % à l'industrie et 40 % aux infrastructures; un effort particulier est prévu en faveur de la RCA et du Tchad qui sont tous deux des PMA; pour financer ces engagements, la BDEAC doit en plus de ses ressources propres pouvoir mobiliser environ FCFA 9 milliards de ressources extérieures, dont plus d'un tiers à des conditions de faveur, adaptées aux projets à faible rentabilité financière, mais à haute rentabilité économique (par ex. les projets d'infrastructures de base et de développement rural);

1/ 1 franc suisse = environ 178 FCFA

- conditions : il est proposé d'accorder à la BDEAC un prêt de 6 millions aux conditions suivantes :
- après une période de démarrage, la BDEAC atteint aujourd'hui un stade de plus grande maturité et de meilleure maîtrise de l'ensemble de ses activités, ce qui l'autorise à prendre en considération un volume plus substantiel d'opérations; son rôle dans la sous-région n'en sera que plus affirmé.

2. Contributions accordées par la Suisse à la BDEAC

A la demande de la BDEAC, la DDA lui a apporté dès septembre 1981 deux contributions, toutes deux destinées à la mise sur pied des activités de la Banque dans le domaine du développement rural :

- la prise en charge pendant trois ans d'un expert de haut niveau qui s'est vu confier la création de la Division du Développement Rural au sein du Département des Opérations;
- la mise à disposition d'un fond de Frs. 400'000 pour le cofinancement d'études de faisabilité.

Ainsi qu'il ressort du rapport en annexe (cf chapitre 3 : La BDEAC et le développement rural), l'expert financé par la DDA a réalisé un excellent travail : aujourd'hui la Division du Développement Rural est opérationnelle, ses cadres africains déjà bien formés. Sur une quarantaine de projets identifiés par la Banque, un est en voie de réalisation, 4 se trouvent au stade de la préévaluation et une dizaine d'autres ont fait l'objet d'un pré-examen.

La DDA a par ailleurs donné son accord au financement d'une étude de faisabilité (sur la contribution de Frs. 400'000) pour un projet de groupements pré-coopératifs dans la région du Pool au Congo.

3. Description du projet

La présente proposition a pour objet une aide financière à la BDEAC comprenant :

- une contribution non remboursable de Frs. 800'000 pour un fonds d'assistance technique;
- un prêt de Frs. 6 millions pour le cofinancement de projets de développement rural.

3.1 Le fonds d'assistance technique

Le but de ce fonds est de renforcer et d'améliorer la capacité d'intervention de la Banque dans le domaine du développement rural; la contribution suisse doit permettre de financer sur une période de 2 ans environ :

- des études de préparation de projet;
- des missions de consultants "à la carte" :
 - . appuis ponctuels d'experts au personnel de la Banque pour l'assister dans la mise au point ou le suivi des projets ou autres activités liées au développement rural;

- . appuis d'experts aux institutions financières nationales pour renforcer leur capacité de préparation et d'exécution de projets;
- des appuis spécifiques par le personnel de la Banque, dans le cas de projets exigeant un suivi particulièrement intensif, dépassant largement le suivi normal des projets.

Les procédures d'utilisation du fonds seront fixées dans un échange de lettres avec la BDEAC, étant entendu que l'autorisation de la DDA sera requise pour toute imputation sur fonds suisse d'une étude ou d'un appui particuliers.

Les études de faisabilité seront, en principe, financées à raison de 2/3 par la Suisse et de 1/3 sur le fonds d'études propre de la Banque. Tout comme les missions et appuis spécifiques, elles seront préfinancées par la Banque et remboursées par la DDA 1/.

Le fonds d'assistance technique suisse fera l'objet d'une comptabilité distincte qui pourra être inspectée en tout temps.

3.2 La ligne de crédit

Le but de cette ligne de crédit est de cofinancer des projets de développement rural dont la rentabilité économique est élevée mais dont la rentabilité financière est faible. Pour pouvoir maintenir son équilibre financier, la Banque doit être en mesure de mobiliser pour ce type de projets, en complément à ses fonds propres, des ressources extérieures à des conditions favorables.

La ligne de crédit suisse doit permettre d'apporter un concours financier à des projets répondant aux priorités et aux critères de notre loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire : appui aux populations et aux régions plus défavorisées, satisfaction des besoins essentiels, en particulier l'alimentation.

La mission envoyée par la DDA en avril 1983 auprès de la BDEAC a pu définir avec cette dernière les principales caractéristiques d'une ligne de crédit suisse :

- a) montant : l'examen des projets de développement rural figurant sur la liste de la Banque (cf annexe 13 du rapport ci-joint sur la BDEAC) a permis de sélectionner, à titre provisoire, cinq projets susceptibles de faire l'objet d'un co-financement suisse (cf annexe 14 du rapport) pour un montant total de l'ordre de Frs. 6 million. Avant d'être retenus définitivement, ces cinq projets devront faire l'objet d'études approfondies et de propositions détaillées à la DDA. Ils ne constituent donc, à ce stade, qu'une liste indicative;
- b) durée : il est prévu que l'engagement de la ligne de crédit se ferait sur une période de deux ans environ;

1/ Lorsqu'une étude cofinancée par la DDA aboutira à un projet mis au bénéfice d'un prêt par la Banque, le montant de la contribution suisse sera remboursé sur le fonds d'assistance technique et le coût des études sera incorporé au prêt.

c) conditions : il est proposé d'accorder à la BDEAC un prêt de Frs. 6 millions aux conditions suivantes :

- taux d'intérêt : 2 % par an, payable au fonds suisse d'assistance technique et calculé sur le découvert effectif pour la période concernée; ce taux avantageux permettrait à la Banque de pratiquer un taux de rétrocession de 5,5 %, la différence entre les deux taux couvrant les frais administratifs de la Banque;
- remboursement : le prêt serait remboursé en 10 annuités, après un délai de grâce de 8 ans; les remboursements s'effectueraient sur un compte libellé en FCFA, utilisable d'un commun accord avec la DDA, pour le financement de projets répondant aux critères fixés par la Suisse; cette procédure éliminerait les risques de change 1/ et permettrait à la Suisse d'exercer un contrôle strict de l'utilisation des fonds;
- part du financement suisse : en principe, la participation suisse au financement d'un projet donné ne dépasserait pas 50 % du prêt ni n'excéderait FCFA 350 millions;
- choix des projets : chaque projet pour lequel la BDEAC souhaiterait obtenir un cofinancement suisse serait soumis à la DDA pour approbation;
- pays bénéficiaires : à l'exception du Gabon - dont les ressources financières sont considérables et le revenu par habitant élevé - tous les pays membres de la BDEAC sont éligibles pour un financement sur la ligne de crédit suisse;
- contrôle : il serait assuré, d'une part, par la procédure d'approbation des projets et, d'autre part, par les contrôleurs aux comptes dont la nomination devrait être approuvée par la DDA; la ligne de crédit suisse ferait l'objet d'une comptabilité distincte.

Conformément à la pratique de la Suisse, la ligne de crédit à la BDEAC ne serait pas liée à la fourniture de biens et services suisses. Toutefois, les entreprises suisses ont toute capacité pour participer à tous les appels d'offres de la BDEAC. La DDA s'est par ailleurs assurée que les firmes d'ingénieurs-conseils suisses puissent figurer dans les fichiers de référence de la Banque.

4. Justification

Les raisons qui militent en faveur d'une aide financière à la BDEAC sont les suivantes :

- deux des cinq pays membres de la Banque font partie des PMA (RCA et Tchad), alors que bien des régions et certaines couches de la population des deux autres pays éligibles pour un financement sur la ligne de crédit suisse connaissent une grande pauvreté;
- notre contribution à la BDEAC nous permet d'appuyer un effort de coopération régionale entre pays en voie de développement; elle rejoint en cela et complète l'aide financière déjà accordée à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD);

elon ses statuts, la BDEAC est tenue actuellement de répercuter les risques de change sur l'emprunteur; ainsi donc les bénéficiaires de prêt dans le domaine du développement rural en seraient lourdement grevés.

- c'est, dans une mesure non négligeable, grâce aux apports suisses que la BDEAC se trouve aujourd'hui à même de renforcer ses activités en matière de développement rural; l'aide financière recommandée dans la présente proposition constitue une suite logique des contributions déjà accordées;
- au cours des trois prochains exercices, la BDEAC entend consacrer le 30 % de ses engagements au développement rural; une part importante de ces engagements peut être financée sur fonds propres; toutefois, la Banque se voit aussi contrainte de mobiliser des ressources extérieures : en particulier, le financement des projets de développement rural présentant une rentabilité économique élevée mais une faible rentabilité financière doit pouvoir s'opérer sur des lignes de crédit à des conditions favorables, du type de celle préconisée dans la présente proposition;
- la capacité opérationnelle de la BDEAC s'est sensiblement améliorée ces dernières années; bien que moins expérimentée que la BOAD, elle dispose d'un personnel compétent; elle se trouve aujourd'hui en mesure non seulement d'utiliser à bon escient les ressources extérieures mais aussi d'apporter un appui efficace aux institutions financières nationales de développement;
- jusqu'ici la Banque a financé sur ses fonds plus de 70 % de ses engagements, ce qui constitue un effort propre considérable;
- comme il a déjà été mentionné, les firmes suisses ont accès aux appels d'offres de la Banque.

III

L'Office Fédéral des Affaires Economiques Extérieures (OFAEE) et l'Administration Fédérale des Finances ont été consultés à titre préalable et ont donné leur accord à cette proposition de crédit.

DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES

sig. Aubert

Pierre Aubert

Extrait du procès-verbal

- EDA 6 pour exécution
- EFD 7 pour connaissance
- EVD 7 (GS 5, BAWI 2) pour connaissance
- EFK 2 pour connaissance
- FINDEL 2 pour connaissance

Annexe : - rapport sur la BDEAC et annexes

Pour co-rapport à : - Département de l'Economie Publique
- Département Fédéral des Finances.

ANNEXE

Aide financière de Frs. 6,8 millions à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) pour le financement d'études et de projets de développement rural en RCA, au Tchad, au Cameroun et au Congo

Vu la proposition du DFAE du 11 novembre 1983,
Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé

d'accorder à la BDEAC une aide financière comprenant deux volets : une contribution non-remboursable de Frs. 800'000 pour le financement d'études de préparation de projets et une ligne de crédit de Frs. 6'000'000 pour le financement de projets de développement rural. Il est proposé d'imputer ces montants au Crédit de programme de Frs. 1'650'000 pour la coopération technique et l'aide financière en faveur des pays en développement (AF du 8 décembre 1980). Les dépenses découlant de cet engagement seront imputées à la rubrique budgétaire 202.493.01.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire

241-2018 1983

PLAN DU RAPPORT

1. CONTEXTE GENERAL

1.1 Cadre géographique

1.2 Les institutions régionales

1.2.1 L'UDEAC (Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale)

1.2.2 La BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Centrale)

SUR LA

BANQUE DE DEVELOPPEMENT

DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

(B D E A C)

1.3 Organisation et gestion

1.3.1 L'Assemblée

1.3.2 Le Conseil d'Administration

1.3.3 La Direction Générale

1.3.4 Les Départements Fonctionnels

1.4 Personnel

1.5 Politique générale de la Banque et modalités d'intervention

1.6 Analyse des opérations et du portefeuille

1.7 Situation financière

1.8 Activités prévisionnelles

1.9 Mobilisation des ressources

1.9.1 Les ressources propres

1.9.2 Les ressources d'emprunt

MAI-JUIN 1983

PLAN DU RAPPORT

1. CONTEXTE GENERAL

1.1 Cadre géographique et économique

1.2 Les institutions régionales

1.2.1 L'UDEAC (Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale)

1.2.2 La BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Centrale)

2. LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)

2.1 Origine, objet social et actionnaires

2.1.1 Origine

2.1.2 Objet social

2.1.3 Actionnaires

2.2 Organisation et gestion

2.2.1 L'Assemblée Générale

2.2.2 Le Conseil d'Administration

2.2.3 La Direction Générale

2.2.4 Les Départements fonctionnels

2.3 Personnel

2.4 Politique générale de la Banque et modalités d'intervention

2.5 Analyse des opérations et du portefeuille

2.6 Situation financière

2.7 Activités prévisionnelles

2.8 Mobilisation des ressources

2.8.1 Les ressources propres

2.8.2 Les ressources d'emprunt

3. LA BDEAC ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

- 3.1 Importance du développement rural pour la BDEAC
- 3.2 Création d'une Division du Développement Rural
- 3.3 Le pipeline de projets de développement rural

Annexes

- 1. Souscription au capital
- 2. Organigramme
- 3. Organes de décision, de gestion et de contrôle
- 4. Assistants techniques (avril 83)
- 5. Historique des engagements au 31.12.82
- 6. Répartition des engagements par secteur géographique au 31.12.82
- 7. Conditions financières des engagements au 31.12.82
- 8. Etudes financées au 22.3.83
- 9. Bilans comparés des trois derniers exercices
- 10. Exploitation comparée des trois derniers exercices
- 11. Emprunts contractés au 23.3.83
- 12. Equilibre ressources-emplois
- 13. Liste des projets de développement rural
- 14. Liste des projets de développement rural qui pourraient éventuellement faire l'objet d'un financement suisse

1. CONTEXTE GENERAL

1.1 Cadre géographique et économique

Le Camérout, le Congo, le Centrafrique, le Gabon et le Tchad sont les pays membres fondateurs de la BDEAC. Ils occupent ensemble une superficie d'environ 2'991'000 km² et ils comptent une population totale estimée à 16,7 millions d'habitants (1979).

Deux des cinq pays de la sous-région, le Tchad et la RCA, font partie du groupe des pays les moins avancés (revenu par habitant respectivement de 110 et 250 \$). Le Camérout (560 \$/habitant) et le Congo (630 \$) se situent dans le groupe des pays à revenu intermédiaire, tandis que le Gabon est caractérisé par un revenu par habitant élevé (3'280 \$). A l'intérieur de chacun des pays, les disparités sont marquées. En particulier, dans les pays à revenu intermédiaire et élevé, il existe des zones géographiques et des catégories sociales très défavorisées.

Bien que disposant de potentialités agricoles considérables, la sous-région a enregistré depuis une dizaine d'années une diminution de la production agricole par habitant, dont l'indice est passé de 120 en 1970 à 99 en 1977-79. Seul le Camérout a réussi à accroître sa production agricole par habitant, alors que le Gabon et le Congo, trop obnubilés par le pétrole, ont négligé leur agriculture. Pour leur part, le Tchad et la RCA ont vu leurs efforts de développement sérieusement ébranlés par la guerre et les aléas politiques.

La production minière s'est fortement accrue dans trois pays : Gabon (pétrole, uranium, gaz naturel, manganèse), Camérout (pétrole, gaz naturel) et Congo (pétrole).

A l'exception du Camérout qui a réussi un développement plus équilibré - tout en devant faire face lui aussi à de sérieux problèmes (croissance démesurée des villes, stagnation de certaines régions, ...) -, les autres pays de la sous-région connaissent de graves déséquilibres structurels : faiblesse d'une agriculture laissée pour compte, situation anémique des zones rurales qui se vident - particulièrement au Gabon et au Congo - de leur population active, implantations industrielles mal conçues et trop dépendantes de l'extérieur ...

L'encours de la dette extérieure a passé de \$ 509 millions en 1971 à \$ 4'246 millions en 1980; soit l'équivalent de 36 % du PNB de la sous-région. Le service de la dette demeure toutefois à un niveau acceptable (environ 10 % des exportations).

Les budgets des Etats sont équilibrés, sauf au Tchad et en RCA.

1.2 Les institutions régionales

Ce sont les pays membres de l'UDEAC - auxquels s'ajoute le Tchad -, qui ont créé la BDEAC. Ces pays appartiennent d'ailleurs à une même zone monétaire, dotée d'un institut d'émission commun : la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

1.2.1 L'UDEAC

Fondée en 1964 par le traité de Brazzaville, l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale vise la création d'une union douanière et assure la protection de la sous-région de libre échange par l'institution d'un tarif extérieur commun. Mais son objectif final est l'intégration économique par "l'harmonisation des politiques d'industrialisation, la répartition équitable des projets communautaires et la coordination des programmes de développement des différents secteurs de production". Si l'Union douanière a facilité la circulation des biens et des hommes dans la zone, les mécanismes mis en place d'intégration économique ne semblent pas avoir produit de résultats concrets, notamment en ce qui concerne la politique d'industrialisation.

Les Etats membres de l'UDEAC sont le Camérout, le Congo, la RCA et le Gabon. Le Tchad, qui a quitté l'Union en 1968, est admis en qualité d'observateur au conseil des chefs d'Etat. Il souhaite aujourd'hui sa réintégration comme membre. Le siège de l'organisation se trouve à Bangui.

1.2.2 La BEAC

Les pays membres de la BDEAC appartiennent à une même zone d'émission monétaire, coiffée par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) dont le siège est à Yaoundé. Cet institut d'émission émet les signes monétaires ayant cours légal et pouvoir libératoire dans les Etats membres. En vertu d'un accord conclu avec la France, le change du franc CFA, monnaie de la zone, avec le franc français est à parité fixe et à convertibilité illimitée.

La BEAC définit la politique monétaire et de crédit de la zone. Elle détermine annuellement, en rapport étroit avec les autorités nationales, l'ensemble des concours financiers globaux dont l'économie a besoin et elle contrôle le volume et la répartition du crédit.

Le système bancaire des pays membres comprend 47 banques et établissements financiers, la plupart concentrés au Camérout et au Gabon. Depuis 1975, la zone compte également une banque sous-régionale, la BDEAC.

2. LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)

2.1 Origine, objet social et actionnaires

2.1.1 Origine

La BDEAC a été créée par un accord signé le 3 décembre 1975 entre les chefs des Etats membres de l'UDEAC et du Tchad. C'est une institution financière internationale, régie par les statuts portant sa création, dotée de l'autonomie financière. Son siège se trouve à Brazzaville.

2.1.2 Objet social

La Banque poursuit les objectifs suivants :

- promouvoir le développement économique et social des Etats membres, par le financement de projets à caractère régional ou, du moins, susceptibles de contribuer à l'intégration économique régionale;
- apporter son concours aux Etats et aux institutions nationales de financement dans leurs efforts de mobilisation de ressources financières et de réalisation de projets d'importance cruciale pour l'économie des pays et la réduction des disparités régionales (notamment en matière de production agricole);
- d'une façon générale, compléter les efforts de financement des institutions financières intervenant dans la sous-région, qu'elles soient nationales (comme les banques de développement) ou régionales (comme la BAD), aussi bien dans le domaine des études de factibilité que dans celui des projets de développement.

2.1.3 Actionnaires

Le capital social initial de la BDEAC s'élevait à FCFA 16 milliards dont 50 % de capital appelé.

La libération du capital initial a posé quelques problèmes. A l'heure actuelle, le Tchad doit encore verser un reliquat de FCFA 550 millions.

En date du 26 février 1982, l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé d'augmenter le capital de la Banque de FCFA 16 à 38,4 milliards, ce qui porte le capital souscrit appelé à FCFA 17,5 milliards. Trois actionnaires n'ont pas encore souscrit à l'augmentation du capital : le Gabon - dont la décision (positive, selon la Banque) doit intervenir sous peu -, la RFA et le Koweït. La réticence de ces deux derniers pays tient, pour la RFA, en partie à un problème interne de ressources et, en partie, à certaines réserves émises sur quelques projets au portefeuille de la Banque; pour le Koweït, la Banque n'en connaît pas encore les vraies raisons. Un montant de FCFA 4,1 mds reste, de ce fait, à souscrire (cf Annexe 1 : situation actuelle du capital social).

Les Etats membres ont décidé d'intégrer au bilan le coût de construction du siège social de la Banque à Brazzaville (FCFA 3,2 mds), financé par une subvention de ces Etats.

A eux seuls, les Etats de la sous-région et leur Banque Centrale ont souscrit 76,8 % du capital total.

En décembre 1982, à l'occasion du Conseil des Chefs d'Etat de l'UDEAC a Yaoundé, le principe a été admis de l'adhésion de la Guinée Equatoriale à l'UDEAC et aux organismes communautaires, par conséquent à la BDEAC.

2.2 Organisation et gestion

L'organigramme de la Banque figure en Annexe 2. Il comprend (cf Annexe 3) :

- l'Assemblée Générale;
- le Conseil d'Administration;
- La Direction Générale;
- Les Départements fonctionnels.

2.2.1 L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale des actionnaires est l'organe supérieur de la BDEAC. Elle est notamment responsable de la définition de la politique générale et des statuts, de la fixation du capital social, de la politique et du plafond des emprunts, de l'approbation des comptes et rapports d'activités annuels et de l'affectation des résultats.

2.2.2 Le Conseil d'Administration

La BDEAC est administrée par un Conseil d'Administration de 15 membres. Chaque actionnaire participant au capital est représenté au Conseil : les Etats membres fondateurs par deux administrateurs, les autres actionnaires par un administrateur et un administrateur suppléant.

Le Conseil se réunit au moins 4 fois par an; il est présidé à tour de rôle par le représentant de l'Etat qui assure la Présidence du Conseil des Chefs d'Etat de l'UDEAC.

Le Conseil d'Administration est chargé de la conduite des opérations générales de la Banque. Il dispose, à cet effet, de pouvoirs propres de gestion et de pouvoirs délégués par l'Assemblée Générale qui lui permettent notamment :

- de fixer les orientations opérationnelles, les conditions générales des prêts et garanties;

- de décider les concours financiers à accorder ainsi que les emprunts à contracter;
- d'approuver les conventions à conclure par la Banque.

2.2.3 La Direction Générale

Le Directeur Général a la responsabilité de l'administration quotidienne de la Banque. Il peut accomplir ou autoriser tous les actes engageant la Banque, à l'exception des accords et conventions avec les Gouvernements et les institutions étrangères qui sont du ressort du Conseil d'Administration.

Le Directeur Général Adjoint assiste le Directeur Général dans ses fonctions et le remplace en cas d'absence.

Ce sont les Etats membres fondateurs qui désignent la Direction Générale ainsi que, d'ailleurs, les Directeurs de Département, les différents postes étant réservés spécifiquement à certains Etats. Cette procédure laisse à désirer, même si elle n'a pas trop posé de problèmes à la Banque jusqu'ici, les cadres détachés par les Etats étant en général compétents.

L'actuel Directeur Général est M. Célestin Gaombalet, de la RCA, ancien directeur d'une banque commerciale à Bangui. Le DG Adjoint est M. J.-B. Assiga-Ahanda, camerounais, ancien directeur de la programmation au Ministère du Plan à Yaoundé.

2.2.4 Les Départements fonctionnels

La BDEAC compte trois départements :

- le département administratif et financier, chargé de l'élaboration, de la définition et de l'application de la politique en matière de personnel et de budget ainsi que de la gestion financière et comptable;
- le département des études, chargé des études d'ordre général sur tous les secteurs d'intervention de la Banque et du recrutement des consultants;
- le département des opérations, chargé de l'étude et du suivi des projets, sous les aspects techniques, économiques et financiers; ce département comprend trois divisions : infrastructures, industries et mines, développement rural (division mise sur pied grâce à des apports de la DDA : cette question sera analysée ci-après dans les parties 3. et 4. du rapport).

2.3 Personnel

A fin 1982, l'effectif du personnel de la Banque s'élevait à 84 personnes, dont 30 cadres supérieurs, 16 cadres moyens et 5 assistants techniques. Pour pallier la pénurie de cadre qualifiés dans la sous-région, et dans le souci d'assurer la crédibilité de l'institution, la BDEAC s'est, d'une part, assuré le concours de coopérants très qualifiés (cf Annexe 3) et elle s'est, d'autre part, lancée dans un programme intensif de recrutement et de formation de jeunes universitaires. Le programme qui a démarré en 1979 avec l'aide du FED et PNUD s'est achevé à fin 1982. Vingt stagiaires ont été recrutés en 3 volées successives sur la base d'une sélection rigoureuse. La formation s'est étalée sur deux ans : un an dans les services de la Banque et un an de perfectionnement à l'extérieur (centres de formation et établissements bancaires, en France, Italie, RFA notamment).

La Banque possède aujourd'hui un personnel qui semble avoir les compétences nécessaires pour mener à bien les tâches qui sont les siennes. Une mission envoyée par la DDA à Brazzaville, en avril 1983 a pu constater auprès du personnel de la Banque un degré élevé de motivation et d'engagement. D'une façon générale, la Banque atteint maintenant un stade de plus grande maturité et de meilleure maîtrise de l'ensemble de ses activités. Les assistants techniques jouent encore un rôle-clé, dans des postes de "line", en particulier au sein du Département des opérations.

2.4 Politique générale de la Banque et modalités d'intervention

Une déclaration de politique générale a été adoptée par le Conseil d'Administration en 1975. Depuis cette date, elle n'a pas été modifiée. En tant que banque sous-régionale, la BDEAC poursuit le but de promouvoir le développement socio-économique des pays de la zone. Sa spécificité est de contribuer à la réalisation de projets favorisant l'intégration économique de l'Afrique Centrale, de projets régionaux et de projets d'intérêt national, qui dépassent le cadre d'intervention normal ou les capacités propres des institutions financières nationales; elle est aussi de contribuer à la réduction des disparités économiques et au désenclavement des Etats (Tchad, RCA) et des zones restées à l'écart des efforts de développement.

Modalités d'intervention

Les opérations de la Banque qui peuvent revêtir plusieurs formes - prêts à long terme, participation au capital, avals, bonifications d'intérêts, financement d'études - obéissent à des conditions et limites d'octroi réglementées. En ce qui concerne plus précisément ses opérations au titre des prêts, qui doivent

constituer, et constituent de fait, l'essentiel de ses interventions, la BDEAC est autorisée à intervenir, au plus, à 75 % du coût de l'investissement projeté (80 % pour les projets industriels), les 25 % restant (20 % pour les projets industriels) devant être couverts par l'emprunteur. Le plafond de ses engagements pour un projet ne peut excéder 10 % de ses fonds propres et la limite inférieure est fixée à 100 millions de Francs CFA. Toutefois, cette dernière condition peut être assouplie dans le cas des pays moins développés (Tchad, RCA).

La BDEAC applique différentes conditions à ses opérations de prêt selon l'origine de ses ressources et le secteur d'intervention. Ainsi sur ses ressources propres les conditions suivantes sont appliquées :

- développement rural et infrastructures de base : de 5,5 % à 8 %;
- infrastructures rentables (énergie et télécommunication) : de 7,5 % à 11 %;
- opérations productives (industries et mines) : de 8,5 % à 12 %;
- lignes de crédit aux institutions financières nationales de développement : 5,5 % à 8,5 %.

Lorsque la BDEAC finance sur des ressources d'emprunt, le coût final du crédit comprend le taux d'emprunt, la commission d'engagement et une marge variant entre 2,5 % et 4 %.

Pour ce qui est du risque de change, la BDEAC est tenue de le répercuter sur l'emprunteur.

Les prêts sont garantis soit directement par les Etats, soit par l'intermédiaire d'institutions financières agréées par la BDEAC.

Quant aux infrastructures sociales (santé, éducation, ...), aux opérations immobilières, aux opérations à court terme (crédit à la production), elles n'entrent pas dans les domaines d'intervention actuels de la Banque.

Procédures

La BDEAC a mis au point des procédures d'identification, d'évaluation, d'approbation de gestion et de suivi des projets analogues à celles adoptées par les autres banques régionales ou sous-régionales de développement (BAD, BOAD). Les lignes d'action en matière d'instruction des dossiers de projet et de décaissement des prêts sont définies dans des documents détaillés et précis.

Si la situation l'exige, la Banque peut financer des études préalables de pré-investissement (sur son Fonds spécial d'études ou sur concours financiers externes ad hoc) avant de procéder au financement du projet lui-même. Le coût des études qui débouchent sur des investissements est incorporé aux prêts et le montant remboursé au fonds d'études.

Quant à la vérification annuelle des comptes, elle est exercée par des commissaires aux comptes indépendants (Akintola Williams and Co, Douala et Fiduciaire France-Afrique, Pointe-Noire).

2.5 Analyse des opérations et du portefeuille

La BDEAC a accordé ses premiers crédits en novembre 1978. Au 31.12.1982, le nombre de prêts s'élevait à 22, pour un montant global de FCFA 8244,6 millions 1/ (cf en Annexe 5 : "Historique des engagements").

Par secteur, c'est l'industrie qui vient en tête avec le 32,2 % des engagements, puis ce sont les infrastructures (21,9 %) et les télécommunications (19,7 %). Au 31.12.1982, le développement rural n'occupe qu'une place embryonnaire (cf Annexe 6).

Du point de vue de la distribution géographique, c'est le Tchad qui a reçu le moins de crédits (un seul prêt, soit le 5,2 % du total). Puis viennent dans l'ordre croissant : le Congo (15,1 %), le Caméroun (25,7 %), la RCA (26,2 %) et le Gabon (27,8 %). Les projets régionaux constituent le 18,6 % du total.

Dans les années à venir, la Banque prévoit d'accroître substantiellement la part du développement rural et d'assurer une répartition géographique plus équitable (cf ci-après sous 2.7), un effort accru étant prévu en faveur du Tchad, si les circonstances politiques le permettent.

Le nombre d'approbations de prêts par exercice a évolué comme suit :

- 1978/79 : 4 prêts pour FCFA 1'850 mios;
- 1979/80 : 7 prêts pour FCFA 2'450 mios;
- 1980/81 : 5 prêts pour FCFA 1'215 mios;
- 1981/82 : 6 prêts pour FCFA 2'729,6 mios.

Le taux d'intérêt moyen pondéré avoisine les 9 %, tandis que par source de financement, ce sont les fonds propres qui occupent la place principale (71,25 %) (cf Annexe 7 : Conditions financières des engagements au 31.12.82).

En mars 1983, la Banque n'avait financé que 3 études, dont une sur crédit suisse (cf Annexe 8).

1/ Le prêt moyen s'élève donc à FCFA 375 millions.

Comme il a été relevé plus haut, le portefeuille de la Banque est de valeur inégale : dans les premières années, les organes de la BDEAC se sont montrés moins rigoureux dans l'étude et l'approbation des projets; les pressions politiques ont aussi exercé un certain rôle. Aujourd'hui, la Banque a atteint une plus grande maturité et elle fait preuve d'une meilleure maîtrise de l'ensemble de ses fonctions; elle applique ses procédures de mise au point des projets avec plus de rigueur.

2.6 Situation financière

La comparaison des bilans des trois derniers exercices (cf Annexe 9) permet de constater une augmentation assez marquée du total du bilan (FCFA 8'486 mios en 1980, FCFA 11'131 mios en 1981 et FCFA 13'257 mios en 1982).

Le poste "Caisse et banque" constitue le principal poste de l'actif (54,3 % en 1980), suivi des "Comptes de clientèle" qui s'accroissent substantiellement d'année en année, traduisant l'augmentation des prêts de la banque.

Au passif, le poste le plus important est celui des fonds propres, qui ont passé de FCFA 7'510 mios en 1980 à FCFA 8'828 mios en 1982, accroissement dû en grande partie à la libération du capital. Quant à l'endettement à moyen et long termes, il est très faible, la BDEAC n'ayant commencé à utiliser les crédits qu'en 1981.

La structure financière de la BDEAC est équilibrée. Elle est typique d'une jeune banque de développement qui dispose de beaucoup de fonds propres et d'une liquidité abondante engendrée par le décalage entre engagements et décaissements, les engagements étant largement couverts par les ressources propres.

L'analyse des trois derniers comptes d'exploitation (cf Annexe 10) fait aussi ressortir la jeunesse de l'institution :

- importance des produits financiers qui proviennent du placement à court terme des ressources mises à disposition par les actionnaires, en attendant leur affectation au financement des projets;
- accroissement marqué des intérêts et commissions perçus, au fur et à mesure de l'augmentation des engagements de la banque;
- frais de personnel en sensible accroissement en raison de l'intégration des jeunes cadres formés;
- résultats d'exploitation positifs, qui devraient aller en s'améliorant avec le développement des activités de la banque (répartition des frais fixes ou légèrement variables sur des produits en augmentation).

2.7 Activités prévisionnelles

Au cours des prochaines années (exercices 1983/84 - 1985/86), la Banque prévoit d'accroître substantiellement ses engagements. De FCFA 8'250 mios au 31.12.82, ils pourraient atteindre environ FCFA 36'750 mios en 1986, avec des engagements de l'ordre de :

- FCFA 7'300 mios en 1983/84;
- FCFA 8'700 mios en 1984/85;
- FCFA 9'000 mios en 1985/86.

Pour l'exercice 1982/83, les engagements prévisionnels seront de l'ordre de FCFA 4'500 millions.

Au cours de trois prochains exercices, la BDEAC entend imprimer les orientations suivantes à ses activités :

- intensifier ses efforts de financement de projets régionaux ou, du moins, de projets susceptibles de promouvoir une meilleure intégration économique, dimensions que la Banque a insuffisamment développées jusqu'ici;
- tendre vers un meilleur équilibre de son portefeuille par des interventions accrues dans le secteur agricole et le développement rural; la répartition sectorielle prévue des engagements de la Banque est maintenant la suivante :
 - . infrastructures de base et modernes : 40 %;
 - . agro-industries et industries moyennes : 30 %;
 - . agriculture et développement rural : 30 %, contre 4,8 % au 31.12.82;
- rechercher une répartition géographique plus équitable, en développant des efforts accrus en faveur des pays défavorisés de la sous-région : Tchad et RCA, ainsi que des zones défavorisées des différents pays;
- accroître la proportion de prêts aux entreprises privées;
- se montrer particulièrement rigoureux dans la sélection et la préparation des projets (identification sérieuse, financement de davantage d'études de factibilité, missions plus fréquentes dans les pays).

2.8 Mobilisation des ressources

Comparée à la BOAD, la BDEAC rencontre plus de difficultés dans la mobilisation de ressources propres et empruntées. Cela tient à la jeunesse de l'institution, à l'instabilité politique de certains Etats membres et à une volonté moins affirmée d'intégration régionale. Toutefois, les perspectives sont aujourd'hui relativement satisfaisantes.

2.8.1 Les ressources propres

Au capital social initial appelé de FCFA 8 milliards est venue s'ajouter l'augmentation de capital décidée en février 1982 (cf supra sous 2.1.3); à l'heure actuelle, le capital souscrit appelé s'élève à FCFA 17,15 milliards. Compte tenu, notamment, des engagements de la Banque et des perspectives de libération du capital et de remboursement, les fonds propres susceptibles d'être utilisés au cours des trois prochains exercices s'élèvent à un peu plus de FCFA 8 milliards, ce qui permet de financer 1/3 environ des prévisions d'engagement de la Banque.

La Direction de la BDEAC cherche également à obtenir auprès de la BEAC une contribution - qui de par ses conditions pourrait être assimilée à du quasi-capital - ainsi que des fonds de bonification des taux d'intérêt mobilisables en particulier pour les projets de développement rural et d'infrastructures de base. L'issue des discussions avec la BEAC est encore incertaine.

2.8.2 Les ressources d'emprunt

Les emprunts de la Banque à fin mars 1983 (cf annexe 11) s'élevaient à FCFA 10,58 milliards, dont FCFA 6,12 milliards disponibles à cette date pour de nouveaux engagements. Ces ressources comprenaient des crédits acheteurs (FCFA 6,05 mds), une ligne stand by de la Caisse Centrale de Coopération Economique (1,8 md) et deux lignes de crédit spécifiques (BADEA : 1,67 md et DEG (Deutsche Entwicklungsgesellschaft) : 1,06 md).

Si l'utilisation des crédits acheteurs - affectés principalement à des projets à rentabilité élevée - ne pose pas trop de problèmes, tout comme la ligne stand by de la CCCE, en revanche, les conditions assorties aux lignes de crédit BADEA et DEG ont occasionné des difficultés à la Banque; jusqu'ici ces deux lignes n'ont pu être mobilisées, la BADEA se montrant trop exigeante quant aux garanties des prêts (en particulier, garantie conjointe des Etats membres) et la DEG stipulant une rentabilité financière des projets très élevée. Dernièrement, un compromis a pu être trouvé avec la BADEA; des discussions sont en cours avec la DEG.

La BDEAC se trouve actuellement en pourparlers avec la BAD pour une ligne de crédit de FCFA 4 milliards, à un taux d'intérêt de 11 %, destinée au financement de petites et moyennes entreprises (PME).

Comme on peut le constater, les emprunts contractés jusqu'ici par la Banque sont des ressources relativement onéreuses qui ne peuvent être affectées qu'à des projets susceptibles de dégager des taux de rentabilité financière élevée. Etant donné que la Banque entend financer également des projets à faible rentabilité financière mais à haute rentabilité économique, elle s'emploie activement à mobiliser des ressources d'emprunt à des conditions favorables auprès des aides bilatérales et des banques de développement (BIRD/IDA, BAD/FAD).

Bien que ne disposant pour le moment que de ressources d'emprunt relativement coûteuses, la Banque accorde déjà dans son portefeuille une certaine importance aux projets à rentabilité financière incertaine mais à haute rentabilité économique. Pour ce type de projets, elle utilise ses fonds propres ou pratique un mixage des ressources propres et d'emprunts afin de réduire les taux d'intérêt et/ou financer un différé ou un allongement de terme. Cette politique engendre toutefois de fortes ponctions sur les fonds propres. Doù les efforts de mobilisation de la Banque de ressources d'emprunt "bon marché".

D'après les estimations de la Banque, il y aurait lieu de mobiliser environ FCFA 9 milliards de ressources extérieures dans les trois ans à venir, dont plus d'1/3 à des conditions de faveur, si l'objectif d'engagements de FCFA 25 milliards doit être maintenu.

3. LA BDEAC ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

3.1 Importance du développement rural pour la BDEAC

Jusqu'à une date récente, le développement rural a occupé dans les activités de la Banque une place marginale (cf supra : analyse des opérations et du portefeuille). En février 1982, le Conseil d'Administration a décidé de rééquilibrer le portefeuille par des interventions accrues dans ce secteur, qui devrait à l'avenir constituer le 30 % des engagements.

Les raisons qui ont conduit la BDEAC à cette décision sont les suivantes :

- situation alarmante de l'agriculture dans les pays membres, à l'exception du Caméroun (cf analyse présentée dans la première partie de ce rapport) : graves insuffisances de la production, situation anémique des zones rurales dont la population active afflue vers les villes, faiblesse des politiques de développement rural ...;
- aggravation des disparités économiques et régionales engendrées par les carences du secteur rural.

Les autorités de la Banque ont donc jugé nécessaire d'accorder au développement rural et aux infrastructures de base qui lui sont liées tout autant d'importance qu'à l'industrialisation et aux infrastructures modernes, en vue d'établir de meilleurs équilibres socio-économiques dans la sous-région. Au cours des trois prochains exercices, la Banque compte prendre des engagements dans le secteur du développement rural pour un montant de FCFA 7200 millions, réparti sur une quinzaine de projets 1/ (alors que le secteur "industrie et mines" se verrait allouer la même enveloppe financière et les "infrastructures modernes" la somme de FCFA 9600 millions).

3.2 Création d'une Division du Développement Rural

En 1979, la BDEAC a demandé à la DDA de l'appuyer dans la mise sur pied d'une "cellule" chargée de concevoir et de développer les activités de développement rural au sein de la Banque. La DDA a répondu positivement 2/ en mettant à la disposition de la BDEAC dès septembre 1981 un ingénieur agronome de haut niveau, versé dans les questions de développement rural. C'est la Société SCET AGRI, dont le siège est à Paris, qui a été chargée par la DDA de recruter l'expert, de lui apporter les appuis techniques voulus et d'en assumer l'encadrement administratif.

Depuis un an environ, la Division du Développement Rural (DDR) a été créée au sein du Département des Opérations (cf organisation en annexe 2). Encore dirigée par l'expert mis à disposition par la Suisse, elle compte en plus trois analystes de projet (un économiste et un agronome camerounais, ainsi qu'un ingénieur en génie rural tchadien); tous trois ont bénéficié du programme de formation de jeunes cadres; aux côtés de notre expert, ils ont pu se familiariser avec les tâches qui ont été attribuées à la DDR :

- mise au point des options de base de la Banque en matière de développement rural;
- élaboration des procédures et méthodes d'intervention dans ce secteur;
- identification et préparation des projets : missions sur le terrain, étude et évaluation des projets, modes de financement, négociation des prêts, suivi ...

La DDR est aujourd'hui opérationnelle. Suite aux missions d'identification dans les pays, au renforcement des contacts avec les autorités nationales et à une analyse plus systématique et approfondie des problèmes agricoles de la sous-région, la DDR s'est trouvée en mesure de constituer un premier programme d'intervention.

1/ D'où une dimension moyenne des projets de l'ordre de FCFA 480 millions (fr. suisses 2,7 millions).

2/ Cf proposition de crédit No 142/79 ainsi que accord entre la Suisse et la BDEAC du 14.1.1980 et avenants du 24.3.81 et de juin 1983.

Parmi les premiers projets qui parviendront à maturité pour un financement par la BCEAC, figureront vraisemblablement deux à trois opérations dont les études de faisabilité auront pu être financées sur une contribution suisse de Frs. 400'000, accordée à la Banque en complément de la mise à disposition de l'expert (cf proposition de crédit No 142/79).

3.3 Le pipeline de projets de développement rural

L'engagement de la BDEAC dans le domaine rural n'a réellement démarré qu'en septembre 1981 avec l'arrivée de l'expert financé par la Suisse. Depuis cette date :

- un projet a été évalué et approuvé par le Conseil d'Administration;
- une étude de faisabilité va débiter incessamment (sur financement suisse);
- 4 projets se trouvent au stade de la pré-évaluation;
- une dizaine d'autres projets sont identifiés et inscrits au fichier de la Banque;
- une vingtaine d'autres se trouvent au stade de l'idée de projets.

(cf annexe 13 : "Projets de développement rural").

C'est dire que ce qui cause problème, c'est moins l'existence de projets "bancables" que la disponibilité de ressources.

Les projets identifiés jusqu'ici par la Banque entrent dans plusieurs catégories :

- a) exploitations agricoles privées, directement rentables, du type PMA (Petite et Moyenne entreprise Agricole), conduites par des promoteurs-gestionnaires intéressés par l'agriculture;
- b) cofinancement de projets importants de développement rural (notamment projets dits "intégrés"), la Banque "couvrant" un volet du programme;
- c) financement de petites opérations complémentaires, individualisables, dans une politique de développement globale;
- d) complexes agro-industriels, en complément aux apports d'autres bailleurs de fonds.

Selon les estimations de la DDR, environ 3/4 des projets présentent une faible rentabilité financière mais une rentabilité économique élevée (par exemple, projets d'infrastructures rurales) et 1/4 environ atteignent une rentabilité financière permettant l'application de taux d'intérêt de l'ordre de 10 % (projets agricoles directement productifs).

La mission envoyée par la DDA en avril 1983 auprès de la BDEAC 1/ a examiné l'ensemble des projets figurant sur la liste en annexe 13. Elle a provisoirement marqué l'intérêt de la DDA pour un éventuel financement des 5 projets énumérés à l'annexe 14. Ces projets correspondent, en effet, aux priorités de la loi suisse sur la coopération au développement et l'aide humanitaire.

J.-M. Delèze

Souscriptions au capital
(Millions de FCFA)

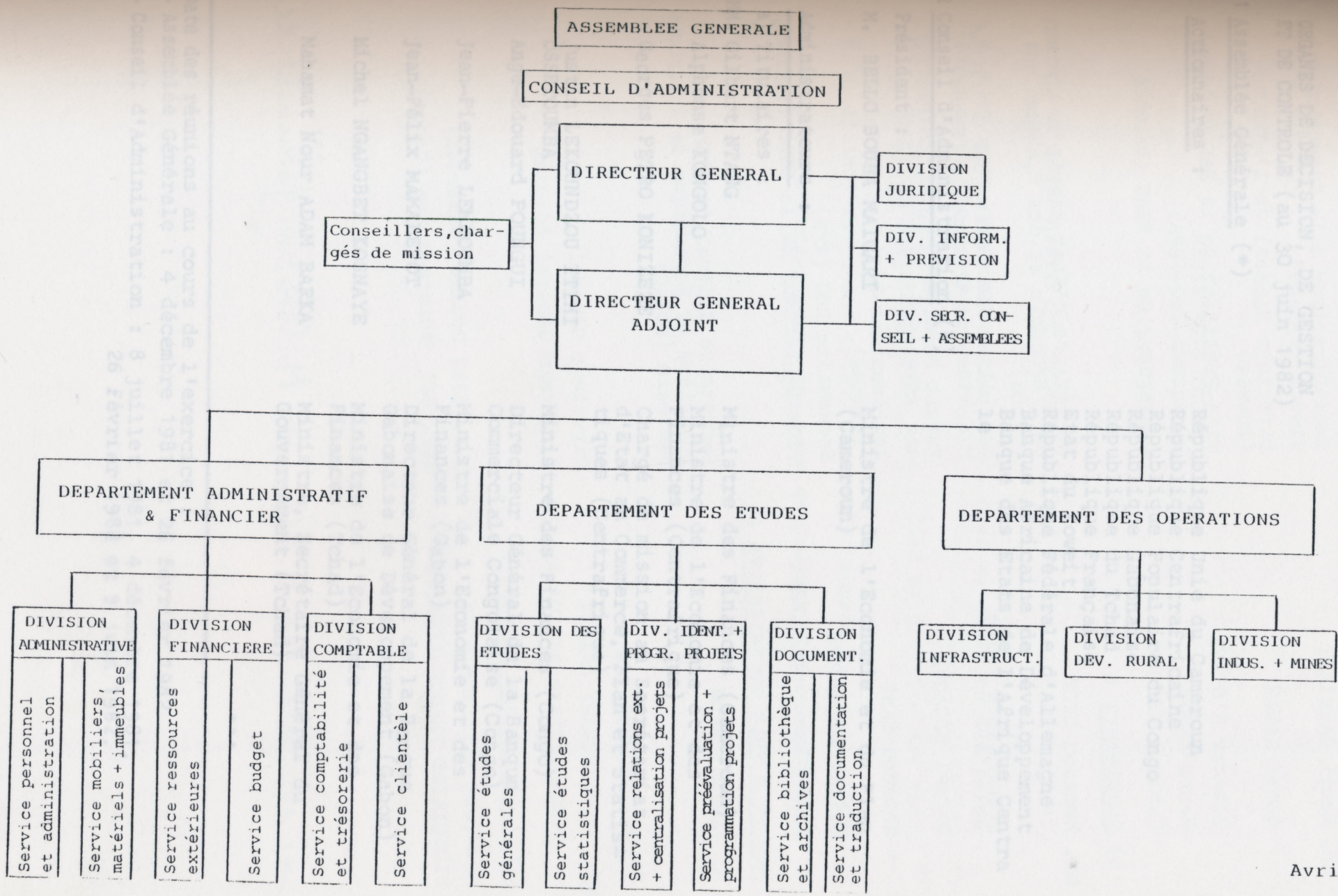
Projet	Capital souscrit	Capital souscrit appelé	Capital souscrit libéré	Restant à libérer	Capital sujet à appel
Guinée	3 450	2 740	1 840	900	2 740
Guinée-Bissau	3 480	2 740	1 715	1 025	2 740
Sierra Leone	3 480	2 740	1 690	1 050	2 740
Libéria	1 380	1 090	1 090		1 090
Sierra Leone	3 400	2 740	1 140	1 600	2 740
Sierra Leone	4 300	2 100	1 200	900	2 100
Sierra Leone	1 000	500	500		500
Sierra Leone	2 000	1 000	570	430	1 000
Sierra Leone	1 000	500	500		500
Sierra Leone	800	400	200	200	400
Sierra Leone	4 300				
Total	17 400	12 190	11 085	3 105	12 190

1/ Cf rapport de mission de MM. P. Obrist et J.-M. Delèze du 5 mai 1983, référence : t. 851-154 - DE-OP/br

Souscription au capital
(Millions de FCFA)

Actionnaires	Capital souscrit	Capital souscrit appelé	Capital souscrit libéré	Restant à libérer	Capital sujet à appel
Cameroun	5 480	2 740	1 840	900	2 740
Centrafrique	5 480	2 740	1 715	1 025	2 740
Congo	5 480	2 740	1 690	1 050	2 740
Sabon	3 380	1 690	1 690		1 690
Tchad	5 480	2 740	1 140	1 600	2 740
BIAO	4 200	2 100	1 200	900	2 100
Koweit	1 000	500	500		500
France	2 000	1 000	570	430	1 000
Allemagne	1 000	500	500		500
BAI	800	400	200	200	400
Restant à souscrire	4 100				
TOTAL	38 400	17 150	11 045	6 105	17 150

Avril 1983



ORGANES DE DECISION, DE GESTION
ET DE CONTROLE (au 30 juin 1982)

1 Assemblée Générale (*)

Actionnaires :

République Unie du Cameroun
République Centrafricaine
République Populaire du Congo
République Gabonaise
République du Tchad
République Française
Etat du Koweït
République Fédérale d'Allemagne
Banque Africaine de Développement
Banque des Etats de l'Afrique Centra
le

2 Conseil d'Administration (*)

Président :

M. BELLO BOUBA MAIGARI

Ministre de l'Economie et du Plan
(Cameroun)

Administrateurs :

a) Titulaires :

M. Gilbert NTANG

Ministre des Finances (Cameroun)

Alphonse KONGOLO

Ministre de l'Economie et des
Finances (Centrafrique)

Georges PETRO KONIZEZE

Chargé de mission au Secrétariat
d'Etat au Commerce, Plan et Statis-
tiques (Centrafrique)

Justin LEKOUNDZOU ITIHI
OSSETOUMBA

Ministre des Finances (Congo)

Ange-Edouard POUNGUI

Directeur Général de la Banque
Commerciale Congolaise (Congo)

Jean-Pierre LEMBOUMBA

Ministre de l'Economie et des
Finances (Gabon)

Jean-Félix MAMALEPOT

Directeur Général de la Banque
Gabonaise de Développement (Gabon)

Michel NGANGBET KOSNAYE

Ministre de l'Economie et des
Finances (Tchad)

Mahamat Nour ADAM BARKA

Ministre, Secrétaire Général du
Gouvernement (Tchad)

...

Date des réunions au cours de l'exercice :

- Assemblée Générale : 4 décembre 1981 et 26 février 1982

- Conseil d'Administration : 8 juillet 1981, 4 décembre 1981,
26 février 1982 et 9 juin 1982.

MM. Henri BAQUIAST	Sous-Directeur à la Direction du Trésor (France)
Sadek NAWAR	Directeur Général de l'AFARCO (Koweït)
Babacar N'DIAYE	Vice-Président de la BAD (Abidjan)
Georg HEUSS	Directeur DEG (RFA)
Casimir OYE MBA	Gouverneur de la BEAC (Yaoundé)
b) <u>Suppléants</u> :	
MM. Mamadou DIOP	Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances (Gabon)
Jean-Claude FAURE	Conseiller Financier pour l'Afrique Ministère de l'Economie (France)
Gacemi MESAUD	Kuwait Foreign Trading Contracting and Investment Company (Koweït)
Mamadou KANE	Représentant-Résident de la BAD (Yaoundé)
Gustav WURMBOECK	Economiste DEG (RFA)
Jean-Edouard SATHOUD	Vice-Gouverneur de la BEAC (Yaoundé)

Membre à voix consultative :

M. Vincent EFON	Secrétaire Général de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC)
-----------------	---

3 Direction Générale :

MM. Enoch DERANT LAKOUE *	Directeur Général
Jean-Baptiste ASSIGA-AHANDA	Directeur Général Adjoint

4 Commissariat aux Comptes :

AKINTOLA Williams & Co	B.P. 5393 Douala (Cameroun)
FIDUCIAIRE FRANCF-AFRIQUE	B.P. 861 Pointe-Noire (Congo)

*1 remplacé début 1983 par M. Césaire Gambalet, RCA

LISTE DES MEMBRES AU 31.12.83

Code	Localité	Activité	Montant (en 1981)
ASSISTANTS TECHNIQUES			
(avril 1983)			
- M. C. GUIBERT, Assistant technique, Chef de division Dév. rural, DOP, (DDA)			
- M. K.-D. HANDSCHUH, Assistant tech., Chef de division des Infrastructures, DOP, (GTZ)			
- M. J.-A. SORGENICHT, Assistant tech., Chef de division des Industries et Mines, DOP, (GTZ)			
- M. M. GILARD, Assistant tech., Conseiller auprès de la DG (CCCE)			
- M. RIEGEL, Assistant tech. Analyste de projets, Dept. des Etudes (CCCE)			
2000	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Bureau télégraphique de Sogri (avec branchement)	24 000 000
2001	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Installation d'une unité locale de transmission	20 000 000
2002	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux de montage de véhicules	150 000 000
2003	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux	120 000 000
2004	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux de réparation	30 000 000
2005	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux d'entretien pour les lignes de Sogri et Sogri	120 000 000
2006	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux de réparation : les Sogri	140 000 000
2007	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux de réparation de Sogri	170 000 000
2008	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Construction de sites Sogri de la Sogri	120 000 000
2009	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux d'entretien	140 000 000
2010	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux de la Sogri	150 000 000
2011	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux de réparation	140 000 000
2012	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux de réparation de Sogri, Sogri, Sogri, Sogri	20 000 000
2013	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux de réparation	120 000 000
2014	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux de réparation de Sogri	140 000 000
2015	Bureau Central des Ports et Télécommunications (BCTP)	Travaux de réparation de Sogri	140 000 000

HISTORIQUE DES ENGAGEMENTS AU 31.12.82

N°	Date (1)	Emprunteur	Intitulé	Montant (en FCFA)
1	25.11.78	Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG)	Poste de transformation de Bisségoué	600 000 000
2	25.11.78	Société des Ciments du Gabon	Montage des usines de Nitoum et de Franceville	450 000 000
3	25.11.78	Société de Construction et Gestion Hôtelière	Hôtel Méri-dien - Maya-Maya	300 000 000
4	22.05.79	Office National des Ports du Cameroun (ONPC)	Remplètement des postes à quai 1 et 2 à Douala	500 000 000
5	05.12.79	Banque Gabonaise de Développement (BGG)	Extension du réseau téléphonique de Libreville (OPT)	500 000 000
6	05.12.79	Cimenterie Domaniale de Loutété (CICLOLU)	Assainissement et extension de l'usine	350 000 000
7	05.12.79	Cimenteries du Cameroun (CIMENCAM)	Augmentation de la capacité à Figuil et Bonabéri	350 000 000
8	24.05.80	Agence Transcongolaise des Communications (ATC)	Remorqueur du Port de Pointe-Noire	290 000 000
9	24.05.80	Société de Laminage de Douala (COLADO)	Extension de l'usine de Douala	350 000 000
10	24.05.80	Office Centrafricain des Postes et Télécommunications (OCPT)	Réseau téléphonique de Bangui (1ère tranche SPART)	240 000 000
11	24.05.80	Société Nationale Centrafricaine de Travaux et de Transports (SNCT)	Acquisition d'une unité lourde de travaux routiers	325 000 000
12	06.12.80	Garage Commercial Africain (GACOA)	Usine de montage de véhicules	150 000 000
13	06.12.80	Impressions de Textiles de la République Populaire du Congo (IMPHECO)	Extension	120 000 000
14	06.12.80	Etat Congolais	Aéroport de Brazzaville	300 000 000
15	10.04.81	Office National des Ports du Cameroun (ONPC)	Zone d'entrepôtage pour pays enclavés au Port de Douala	500 000 000
16	10.04.81	Etat Gabonais	Axe routier Nord-Gabon : Bac d'Eboro	145 000 000
17	06.07.81	Société Centrafricaine des Télécommunications Internationales (SOCATI)	Station terrienne de Bangui	372 000 000
18	06.07.81	Etat Tchadien	Construction du siège social de la BOEAC	42 500 000
19	(06.10.81)	IMPHECO	Annulation d'engagement	(120 000 000)
20	04.12.81	Société Centrafricaine des Produits Alimentaires et Dérivés (SICPAD)	Réhabilitation de la Société	150 000 000
21	04.12.81	Société des Placages du Congo (PLACORUG)	Indemnisation et extension	460 000 000
22	04.12.81	Société des Menuiseries du Nord (SOMENO)	Création et extension de menuiserie, scierie, exploitation forestière	250 000 000
23	(04.04.82)	SNCT	Annulation d'engagement	(325 000 000)
24	06.06.82	Société Gabonaise de Sidérurgie (SOGASTUR)	Complexe sidérurgique d'Owendo	600 000 000
25	04.06.82	Etat Centrafricain	Augmentation de capital de CENTRAPAL	400 000 000

N°	Date	Emprunteur	Intitulé	Montant (en FCF)
17	17.09.82	SOCATI	Complément d'engagement	(372 000 000) 387 162 500
(20)	(01.10.82)	PLACONGO	Annulation d'engagement	(-60 000 000)
24	04.12.82	Etat Centrafricain	4ème projet routier en RCA (Route Bossembélé-Bossounga)	500 000 000
25	04.12.82	Office Centrafricain des Postes et Télécommunications (OCPT)	Extension du réseau téléphonique de Bangui (MERT)	500 000 000
31.12.82 Cumul 22 prêts				8 244 662 500

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE AU 31.12.92

N°	Intitulé	Montant	Répartition par secteur								Répartition géographique						
			Développement rural	Infrastructures	Mines et Energie	Habitat social	Industrie	Télécommunications	Matériel de transp.	Tourisme	Divers	Rép. République du Cameroun	Rép. Centrafricaine	Rép. Pop. du Congo	Rép. Gabonaise	Rép. du Tchad	Total régional
1	SEES-Bisségué	600			600												
2	Ciments du Gabon	450					450										
3	Hôtel Méridien	300															
4	OTPC - Quais	500		500													
5	BOG - OPT	500															
6	SIEXEL	350						500									
7	CIHERDAN	350					350										
8	ATC - Renouveau	290					350										
9	SOLAGE	350							290								
10	GOPT - SPART	240					350										
12	SACD	150						240									
14	Aéroport de Brazzaville	300		300													
15	OTPC - Zone UDEAC	500		500													
16	Sac d'Eboko	145															
17	SOBATI	387,1								145							
18	Etat Tchadien - Siège	432,5															
19	SIOPAD	150															
21	SONENS	250					150										
22	SOBAGIDER	600					250										
23	CENTRAPALK	400	400				600										
24	4ème projet routier	500		500													
25	GOPT - NERT	500						500									
	Cumul 22 prêts	8 247,6	400	1 800	600	-	2 650	1 627,1	435	300	432,5	1 950	2 327,1	1 240	2 295	432,5	1 532,1
	%	100	4,8	21,9	7,3	-	32,2	19,7	5,3	3,6	5,2	23,7	26,2	15,1	27,6	5,2	18,6

ANNEXE 7

CONDITIONS FINANCIÈRES DES ENGAGEMENTS AU 31.12.82

Intitulé	Montant (10 ⁶ FCFA)	Conditions (%)			Durée (ans)		Garanties	Financement
		Taux	Com. d'engag.	Bonif.	Terme	Diff.		
SECO Bissau	600	9,75	0,75	-	10	3	Aval Etat	Fonds propres
Chemin de Gabon	450	10,25	0,75	-	10	3	Aval Etat	Fonds propres
Hôtel Méridien	300	9,75	0,75	-	10	3	Aval Etat Hypothèque	Fonds propres
SNPC (Quais)	500	8,75	0,75	-	12	4	Aval Etat	Fonds propres
SAFUT	500	8	0,75	-	10	3	Aval Etat	Fonds propres
COLOCO	350	10	0,75	-	10	3	Aval Etat	Fonds propres
CHENKAR	350	10,25	0,75	-	10	2,5	Aval Etat	Fonds propres
ATC (Remorqueur)	290	9,5	0,75	-	10	3,5	Aval Etat délég. assurance	Fonds propres
SELUDO	350	10,5	0,75	-	9	2,5	Aval Etat	Fonds propres
COPT-SPART	240	8,5	0,75	-	8	2,5	Aval Etat	Fonds propres
SADEA	150	10	0,75	-	10	2	Aval Etat Hypothèque	Fonds propres
Aéroport Brazzaville	300	10,5	0,75	-	7	2	-	Fonds propres
SNPC (Zone UDEAC)	500	7,5	1,25	-	15	5	Aval Etat	Ligne de crédit spécialisée (COCE)
Bas d'Eloro	145	9	0,75	-	10	3	Délég. assurance	Fonds propres
SOCATI	332,5 54,6	10,5 13	1,05 1,05	- -	7 7	3 3	Aval Etat	Ligne de crédit spécialisée (Crédit Chinoise)
Etat Tchadien (Siège)	432,5	10	1,05	-	7	2,5	-	-
SOPLAD	150	11	0,75	-	7	2,5	Aval Etat hypothèque	Fonds propres
SADEA	250	8,5	1,25	-	10	3	Aval BCD Mantissement	Ligne de crédit spécialisée (SADEA)
SOBASIDER	300 300	12 12	1,00 1,00	- -	10 10	3 3	Aval Etat	Fonds propres Ligne de crédit spécialisée (BFCE)
CENTRALIN	400	7	0,75	-	15	4	-	Fonds propres
4e projet routier	500	5,75	0,75	-	15	5	-	Fonds propres
COPT-NERT	500	8,5	0,75	-	15	5	-	Ligne de crédit spécialisée (COCE)
	8 244,6	9,5	0,93	-	10,32	3,18		
	374,75	} 9,03	-	-	-	-		
	-							
répartition par source de financement	5 87% 1 119,6 1 000 250							F. propres (71,20) Cr. achet. (13,50) COCE (12,10) SADEA (3,00)

ETUDES FINANCIERES AU 22 MARS 1983

Titre de l'étude et promoteur	Date d'octroi du financement	Montant (en millions de FCFA)	Durée de l'étude	Taux d'intérêt	Pays	Secteur	Source financ.
1. Précoopératives du Pool et des Plateaux, Etat Congolais	09.06.82	50	6 mois	A déterminer ultérieurement	Congo	Développement rural	Fonds d'étude
2. Carrière de Ilani Etat Tchadien	--	20	3 mois	--	Tchad	Mines et Industries	Fonds d'étude (Suisse)
3. Falsceau hertzien Bangui/ Imp fondo OCPT/RCA	--	35,5	1ère phase : 4 mois 2ème phase : 9 mois	--	RCA	Télécommunications	Fonds d'étude
Total		165,5					

B I L A N S C O M P A R E S
Des trois derniers exercices

ANNEXE 9

(en millions de F CFA.)

A C T I F	30.06.80	30.06.81	30.06.82	P A S S I F	30.06.80	30.06.81	30.06.82
Caisse et Banques	4 606	4 848	4 633	Comptes d'ordre et divers	63	418	718
Comptes d'ordre et divers	115	210	252	Participation des Etats P, siège social	888	2 162	3 085
Actionnaires	2 005	1 435	925	Fonds réglementés	25	125	305
Comptes de clientèle	1 115	2 646	4 128	Ressources à terme	321
Valeurs immobilisées nettes	645	2 192	3 319	Capital, report à nouveau, réserves, résultat net	7 510	8 626	8 828
	8 486	11 131	13 257		8 486	11 331	13 257
				Hors bilan			
Engagements reçus (1)	9 326	10 524	10 971	Engagements donnés	4 963	4 147	3 440

(1) y compris le capital sujet à appel

EXPLOITATION COMPAREE
Des trois derniers exercices

ANNEXE 10

(en millions de F CFA)

C H A R G E S	30.06.80	30.06.81	30.06.82	P R O D U I T S	30.06.80	30.06.81	30.06.82
	Intérêts et commissions versés	4,7	10,1		20,4	Intérêts et commissions perçus	95,1
Matières et fournitures consommées	17,9	22,7	57,8	Autres services produits	3,0
Transports consommés	13,3	17,1	41,1	Frais de formation à étaler sur plusieurs exercices
Autres services consommés	77,4	86,3	178,5	Produits et profits divers
Charges et pertes diverses	3,1	4,7	6,0	Subvention d'exploitation	29,5
Frais de personnel	118,3	131,9	213,2	Produits et profits financiers	381,3	506,8	551,2
Impôts et taxes	1				
Dotation aux amortissements et provisions	29,7	15,0	15,1				
	264,4	287,8	533,1		476,4	709,2	919,7
Résultat de l'exploitation (bénéfice)	212,0	421,4	386,6				
	476,4	709,2	919,7		476,4	709,2	919,7

EQUILIBRE RESSOURCES-EMPLOIS

EMPRUNTS CONTRACTES PAR LA BANQUE AU 23.03.83

(En millions de FCFA)

Emprunts	Montants		Montants engagés FCFA	Reste à engager FCFA	Montants tirés FCFA
	Devises	FCFA			
Uipa Crédit BADEA	5,0 \$ US	1 677	250	1 427	-
Uipa Crédit DEG	7,5 DM	1 052	800	252	-
Crédit acheteur CC	50 FF	2 500	819,6	1 680,4	705,0
Crédit acheteur BFCE	50 FF	2 500	441	2 059	-
Crédit BBL	150 FB	1 050	350	700	-
Refinancement COCE	36 FF	1 800	1 800	-	234
Total		10 589	4 460,6	6 128,40	939

RESSOURCES

Région	Région	RESSOURCES				TOTAL	TOTAL	TOTAL
		Ressources extérieures	Ressources internes	Ressources internes	Ressources internes			
1970	4 300	2 930	2 780	-	2 780	- 340	5 370	- 870
1971	4 300	2 330	1 980	1 300	2 600	- 470	4 300	- 870
1972	1 900	2 060	1 450	1 500	2 950	- 540	5 430	- 3 470
1973	1 000	1 400	1 270	1 580	3 170	- 330	3 940	- 7 000
1974	20 500	11 720	7 380	4 400	11 780	- 2 000	21 500	- 7 000

EQUILIBRE RESSOURCES-EMPLOIS

Prévisions d'engagement selon le degré de rentabilité
des opérations (en millions de FCFA)

Exercices	OPERATIONS A FAIBLE RENTABILITE			OPERATIONS A RENTABILITE SUFFISANTE			TOTAL	
	D.R.	Infras	s/TOTAL	D.R.	Infras	Ind/Mines		
82/83	1 010	1 150	2 160	340	650	1 350	2 340	4 500
83/84	1 460	1 660	3 120	490	910	1 950	3 380	6 500
84/85	1 910	2 180	4 090	640	1 220	2 550	4 410	8 500
85/86	2 030	2 300	4 330	670	1 300	2 700	4 670	9 000
TOTAL	6 410	7 290	13 700	2 140	4 110	8 550	14 800	28 500

Ces précisions d'activité sont compatibles avec le portefeuille de projets detenu par la Banque et avec son potentiel d'intervention compte tenu de l'arrivée de cadres supérieurs qui commencent à être opérationnels. Il faut toutefois comparer ces prévisions à l'état actuel des ressources fourni par le tableau ci-dessous.

Ressources BDEAC (en millions de FCFA)

Exercices	ENGA-- GEMENT	RESSOURCES						BILAN PAR EXERCI- CE	BILAN CUMULE
		Ressour- ces propres	Ressources extérieures			Res. propres nécess- saires à la mo- bilisa- tion des Res.Ext.	TOTAL		
			obtenues	en négo- s/Total ciation	s/Total				
82/83	4 500	2 930	2 780	-	2 780	- 340	5 370	+ 870	
83/84	6 500	2 330	1 580	1 300	2 880	- 450	4 760	- 870	
84/85	8 500	3 060	1 450	1 500	2 950	- 580	5 430	-3 910	
85/86	9 000	3 400	1 570	1 600	3 170	- 630	5 940	-7 000	
TOTAL	28 500	11 720	7 360	4 400	11 780	-2 000	21 500	-7 000	

MOBILISATION DES RESSOURCES

L'on constate un déficit global de FCFA 7'000 millions pour les trois prochains exercices. En fait, le déficit est encore plus accusé si l'on compare les ressources et leur utilisation possible : en effet, la quasi totalité des ressources d'emprunt sont des ressources chères qui ne peuvent être utilisées pour des projets à faible rentabilité financière. Le déficit dans ce domaine est donc de 13'700 - (11'720 - 2'000) = 3'900 millions, sans tenir compte de la nécessité de mixage avec les fonds propres pour obtenir des taux acceptables même pour les projets à rentabilité moyenne, soit en fait FCFA 2'000 de fonds propres supplémentaires; comme les perspectives de les obtenir de la BEAC ou des Etats membres sont faibles, la Banque cherche à obtenir des ressources d'emprunt supplémentaires bon marché, d'où le montant de 9 milliards mentionné sous 2.8.2 relatif aux ressources extérieures à mobiliser dans les trois prochaines années.

MOBILISATION DES RESSOURCES (en millions de FCFA)

ANNEE	TOTAL	RESSOURCES			TOTAL	DEFICIT
		PROPRIETES	RENTABLES	NON RENTABLES		
1975	13 700	11 720	2 000	13 720	3 900	
1976	13 700	11 720	2 000	13 720	3 900	
1977	13 700	11 720	2 000	13 720	3 900	
TOTAL	41 100	35 160	6 000	41 160	12 000	

TITRE DU PROJET	Coût	Participation éventuelle BDEAC	Cofinanciers éventuels	Branche	Promoteur	Etat d'avancement	Pays
1. Développement de la production rizicole en zone forestière (Centre-Sud)	2 300	500		Agriculture	-	Phase pilote	R.U.C.
2. Riz de NDENDE	2 239	ND	BAD	Agriculture	-	-	Gabon
3. Projet rizicole, casiers A et B de Bongor	300	-	-	Agriculture	Mini Agri	Fiche technique	Tchad
4. Relance de la production des cultures vivrières CAMAN	15 000 000 \$ US		BADEA, FAO	Agriculture			Tchad
5. Remise en état des ouvrages des polders du Lac Tchad	500		BAD, BIRD, BADEA	Agriculture		Etude en cours sur Polder de Guigni	Tchad
6. Complexe sucrier de OUAKA	6 500	1 000	CCCE, BEI	Agriculture	Etat	Etude de faisabilité	R.C.A.
7. Hydraulique pastorale et améliorat. des pâturages au Nord-Cameroun	1 900	700	Etat, FONADER	Elevage	Etat	Prêt de 60 M FCFA accordé pour étude de faisabilité	R.U.C.
8. Groupements précoopératifs du Pool et des Plateaux	-	700	BNDC, Banques	Agriculture	Etat	Etude faisabilité doit démarrer bientôt	R.P.C.
9. Etude sauvetage bovins trypanotélérants	500 (projet)	350		Elevage	Etat		R.C.A.

FSAR								
10. (FASAR) II	12 000	600 à 1 000	BIRD	Agriculture	Etat	En cours de pré- paration	R.U.C.	
11. Flotille des navires ligneurs	950	500	FED	Pêche	Etat	En cours d'éva- luation		
12. Ananas de M'TUI	1 300	500 à 600		Agriculture	SNI	Etude de préfaisa- bilité disponible	R.U.C.	
13. Zone cotonnière (volet hydrau- lique villageois)	12 500	680 dont 32 pour étude	BIRD, CCCE	Développe- ment rural	SOCADA	Rapport d'évalua- tion BIRD, CCCE attendu	R.C.A.	
14. Extension d'un ranch d'élevage bovin	250	1 000	CCCB BEI	Elevage	FADIL	en préparation	R.U.C.	
15. Ferme avicole	225		BYDEV	Elevage	Mme DJILO	en préparation	R.U.C.	
16. Elevage de gros bétail	450			Elevage	SOKE Charles	"-	R.U.C.	
17. Extension d'une ferme avicole	300		BYDEV BYO	Elevage	Mme NEBIANE	"-	Gabon	
18. Exploitation fo- restière	250			Exploitation syvicole	RICHARD LEVY	"-	R.C.A.	
19. Elevage avicole et fabrication d'aliments de bétail	350		BVD	Elevage	GRENGBO	"-	R.C.A.	
20. Création ferme de culture/au- tour de Bangui	/maraîchère 325	200		Agriculture	COOPAGRI	"-	R.C.A.	
21. Création d'une ferme hydropo- nique	650		BYDEV	Elevage	HALILOU	Idée de projet	R.U.C.	
22. Extension d'un ranch d'élevage	n.d.			Elevage	IYA	"-	R.U.C.	

23. Pêcheries industrielles	250			Pêche	NOËL THOMAS	"	Gabon
24. Elevage de porcs	350			Elevage	RABIENOT	"	Gabon
25. Ferme LOUTA	430	n.d.		Elevage		En cours d'élaboration	R.F.C.
26. Compagnie de pêche et de mareyage (COPELAR)	1 281	"		Pêche		Projet à l'étude et recherche de financement	R.U.C.
27. Projet conserverie de thon et de sardines	1 150			Pêche		Projet à l'étude	R.U.C.

28. Compagnie Camerounaise de Bois (SOGABOIS)	4 000			Forêts		Etude de faisabilité financée par BIRD et réalisée par INDECOC du Groupe SABA (Italie)	R.U.C.
29. Compagnie Industrielle et Forestière de l'Ouest-Africain (CIFOA)	950			Forêts		Projet en cours de réalisation financement indéterminé	R.U.C.
30. SIS MEDI	265	200		Forêts		Projet en préparation (EME)	R.U.C.
31. Projet élevage dans le Nord	500			Elevage	Mayatou SADOU	Idée de projet	R.U.C.
32. CIVSD Office de mise en valeur de l'aplanissement de SATEBI DERES SA				Elevage			R.U.C.
Reconstitution partielle du parc	≈ 1 000	400	Banque Mondiale	Riziculture	CIVSD	Niveau d'une fiche prélim.	FOHAD
Remise en marche rizierie	80	80		"	"	Inventaire de dégâts en mai 1983	FOHAD
Etude de faisabilité 2e phase						Idée	
33. Coopérative de Pêche du Chari-Languirmi	250	250	-	Pêche	Ministère Eaux et Forêts	Fiche	FOHAD
34. CIPA Centre moderne de production animale	160	100	US AID, Coopération suisse	Elevage	CIPA	Fiche + rapport de faisabilité à faire	FOHAD

Atelier de pastorisation à Eoqli	90	90	-	Industrie alimentaire	ANEC (mini-levage)	Fiche de projet	R.C.A.
36. Complexe de manioc						Idée de projet	R.C.A.
37. Plantations villageoises de palmier à huile à Bossongo	800 - 1 000 + étude de faisabilité à q.	75 %	-	Agriculture	CEHERAGHO	Idée, fiche en préparation	R.C.A.
38. Ferme Avicole de D.MARA	160	100	-	Agriculture	SCRONGOPE	Etude préliminaire	R.C.A.
39. Projet de dével. du district de Forono	500			Agriculture	FAO/ETAP	Etude de préfaisabilité	R.P.C.
40. Riziculture EFO	430	200		Riziculture	FAO/ETAP	"	R.P.C.
41. Pistes rurales opération zonale intégrée dans le 'oban I. Tem	800	250	-	Agriculture	SCHADECI	Dossier en cours	GABON
42. Caféiculture d'Okondja	1 225	?	-	Agriculture	SCHADECI	Etude de faisabilité	GABON
43. Projet cocotier	?	?	-	Agriculture	AGROGASCH	Etude de faisabilité en cours	GABON
44. Projet aquaculture	-	-	-	Pêche	Etat	Rapport provisoire de faisabilité	GABON

LISTE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL
 QUI POURRAIENT EVENTUELLEMENT FAIRE
 L'OBJET D'UN FINANCEMENT SUISSE

** ** * * * * *

(en millions de F.CFA)

Titre du projet	Coût	Participa- tion BDEAC	Contribution DDA (évent.)
1. Hydraulique villageoise (zone cotonnière), RCA	12500	325	325
2. Fonds spécial d'action rurale, Cameroun	12000	400	250
3. Centre moderne de production animale, Tchad	180	50	50
4. Sauvetage bovins trypanotolé- rants, RCA	500	250	250
5. Groupements précoopératifs, Congo	700	350	200
	25880	1375	1075 (environ Frs. 6 mios)